

## **La Couronne (16) : une formation inédite est dédiée à l'autruche**

**La consommation de sa viande progresse de 15 % par an en France, mais la production s'avère insuffisante. Un stage sur son élevage est prévue à L'Oisellerie.**



**L'élevage d'autruches de Pierre Hitier, à Salles-d'Angles, est unique en Charente. (photo Colette Guné)**

Quatre journées vont être organisées au Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de L'Oisellerie, à La Couronne, les lundi 9, mardi 10, mardi 17 et mercredi 18 septembre (1) pour une formation à l'élevage et la commercialisation de l'autruche. Une initiative unique en France, non dénuée d'intérêt.

Installé à Salles-d'Angles, **Pierre Hitier**, le seul éleveur charentais de cet oiseau exotique aux mensurations hors normes (jusqu'à 2,50 m et 150 kg pour les mâles), explique le contexte favorable de cette production, aujourd'hui : « Détectée en 2011 en Afrique du Sud, la grippe aviaire a touché les autruches et s'est étendue à une grande partie de ce pays (le plus gros producteur mondial). Les exportations de viande d'autruche ont été suspendues et un tiers du cheptel a été abattu. Il faudra bien quatre ou cinq ans avant que la filière ne se reconstitue. L'Europe, et la France plus particulièrement, où la consommation de cette viande goûteuse progresse régulièrement de 15 % par an, se trouvent donc en situation de manque et le marché offre désormais des possibilités importantes. »

Et de conseiller : « Je pense que pour les agriculteurs intéressés par cette production, le moment est venu de se lancer. Il y a actuellement 50 éleveurs en France. En Poitou-Charentes, nous ne sommes que quatre, un par département. Autant dire qu'il y a des places à prendre. »

**Pierre Hitier**, pour sa part, a initié cette activité sur son exploitation en 1999 alors que les marchés du cognac s'enlisaient dans une crise interminable. Il concède qu'au début, il a eu à résoudre plusieurs problématiques.

« En France, on manque encore de recul et de connaissances précises pour l'élevage des autruches. Mon vété professionnel de vétérinaire m'a beaucoup aidé au départ, car l'autruche est un animal un peu particulier. On ne l'élève pas comme on fait grossir des canards ou des oies, même si ce n'est somme toute qu'un gros oiseau. L'autruche a un coefficient de croissance important, elle grandit régulièrement, environ 1 cm par jour, son alimentation doit être considérée en conséquence. Souci fréquent lié à cette donnée, le taux de mortalité peut atteindre 30 %. Par ailleurs, l'abattage est affaire de spécialiste, il faut être très informé pour réaliser la bonne découpe. Les bouchers charentais ne sont pas forcément familiarisés avec cette viande. »

Ces problématiques ne sont qu'un petit exemple des questions qui peuvent se poser à l'éleveur néophyte qui, s'il ne doit pas faire face à un investissement ruineux (2), a tout de même besoin de trésorerie au départ. Mais aujourd'hui, les banques ne prêtent pas pour développer cette activité, jugée aléatoire.

Pour les rassurer, **Pierre Hitier** et ses collègues du Syndicat national des éleveurs d'autruche ont décidé de mettre en place un certificat de capacité, garant de la réussite de l'entreprise. Et conscient qu'il n'existait pas en France de formation à cet élevage, l'ancien vétérinaire s'est mis en quête de compétences pour mettre en place une formation digne de ce nom. La Charente sera en pôle position. **Cette formation sera la première et la seule en France.**

Les quatre jours de stage annoncés ci-dessus seront animés par des pointures en matière de biologie et pathologie animales, dont Jeanne Brugère-Picoux, présidente de l'Académie vétérinaire.

On notera que le coût du stage de 532 euros pourra être pris en charge par le fonds d'assurance formation Vivea à hauteur de 420 euros.

(1) Renseignements au 05 45 67 36 95.

(2) Le prix d'un reproducteur se situe autour de 600 euros. Le kilo de viande (filet) se négocie à 40 euros environ.